

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-4190												
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser des quantités supplémentaires dans le cadre du contrat SP-30268 pour l'acquisition de pièces et accessoires d'égout et d'aqueduc													
No dossier(s) interne(s) : SP-30268 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts														
Actions : MODIFICATION DE CONTRAT Demande d'achat : Oui CT requis : Oui <u>Contrat</u> No contrat : SP-30268 Montant : 402 412,50 \$ Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Acquisition de biens Durée du contrat : 3 ans Récurrence : Oui Résultat : Albert Viau, une division d'Emco Corporation 402 412,50 \$ (incluant TVS et TVQ) <u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service des travaux publics														
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2023-12-05</td><td>CM-20231205-1167</td><td>QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-30268</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier et résolu à l'unanimité: d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30268 pour l'acquisition de pièces et d'accessoires d'égout et d'aqueduc, la modification suivante: des quantités supplémentaires au montant de 817 472,25 \$ à Albert Viau, une division d'Emco Corporation, dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 19 octobre 2023 joint au sommaire décisionnel. ADOPTÉ (SD-2023-5698) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2021-08-11</td><td>CM-20210811-810</td><td>ADJUDICATION - CONTRAT SP-30268</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse APPUYÉ PAR : Yannick Langlois et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat SP-30268, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et accessoires d'égout et d'aqueduc, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Albert Viau, une division d'Emco Corporation 3 449 250 \$. ADOPTÉ (SD-2021-3911)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-12-05	CM-20231205-1167	QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-30268	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-08-11	CM-20210811-810	ADJUDICATION - CONTRAT SP-30268
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-12-05	CM-20231205-1167	QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-30268												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2021-08-11	CM-20210811-810	ADJUDICATION - CONTRAT SP-30268												

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-4190
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Une augmentation de contrat de 402 412,50 \$ (incluant TPS et TVQ) est requise pour l'acquisition de pièces et accessoires d'égout et d'aqueduc. L'ouverture du dossier en publication ayant été repoussé à quelques reprises afin de répondre à des interventions de potentiels soumissionnaires, cette augmentation est nécessaire pour répondre aux besoins d'achats de la Ville en matière de pièces et accessoires d'égouts et d'aqueduc. Le 24 novembre 2023, une première augmentation de 817 472,25 \$ (incluant TPS et TVQ) a été faite et représentait 24% du contrat initial. Avec la première augmentation, la présente demande de 402 412,50 \$ (incluant TPS et TVQ) représente 35 % du contrat initial de 3 449 250,00 \$, totalisant 4 669,134,75 \$.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Montant et nature de la dépense prévus au budget Soumission avec quantités variables. Au besoin, un virement sera effectué par le service requérant.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF Le document d'appel d'offres prévoit à l'article 10.21 du contrat que « les quantités mentionnées dans le présent appel d'offres sont fournies à titre indicatif seulement. La Ville de Laval ne peut pas être tenue responsable de respecter ces quantités. Les quantités peuvent être augmentées ou diminuées, s'il y a lieu, à la discrétion de la Ville ». Le présent sommaire décisionnel respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) C/P 2568650 4 013 777,25 \$ (incluant TPS et TVQ) montant total du bon de commande incluant l'augmentation. Le contrat prend fin selon l'éventualité suivante prévu à l'article 15.01 du contrat « d) L'atteinte du montant du contrat avec les taxes » et/ou de l'entrée en vigueur du prochain contrat.		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition de pièces et accessoires d'égout et d'aqueduc, prévus au contrat SP-30268, les modifications suivantes : - des quantités supplémentaires au montant de 402 412,50 \$, (incluant TPS et TVQ) à Albert Viau une division d'Emco Corporation (CT:1811787)		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1811787 Coût estimé affectant l'année en cours : CM requis :Oui		
Annotation(s) Ce contrat fera l'objet d'une entente cadre (commande permanente) et se déploiera sous forme de demandes d'achat autorisées au fur et à mesure de l'expression des besoins.		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
ZIZZI, ANGELA (53268) Trésorier adjoint 2024-08-28 AN - MS - JR		